

| [Culture](#) | Rémunération et statuts à Genève: Deux nouvelles plateformes viennent en aide aux artistes

Abo [Rémunération et statuts à Genève](#)

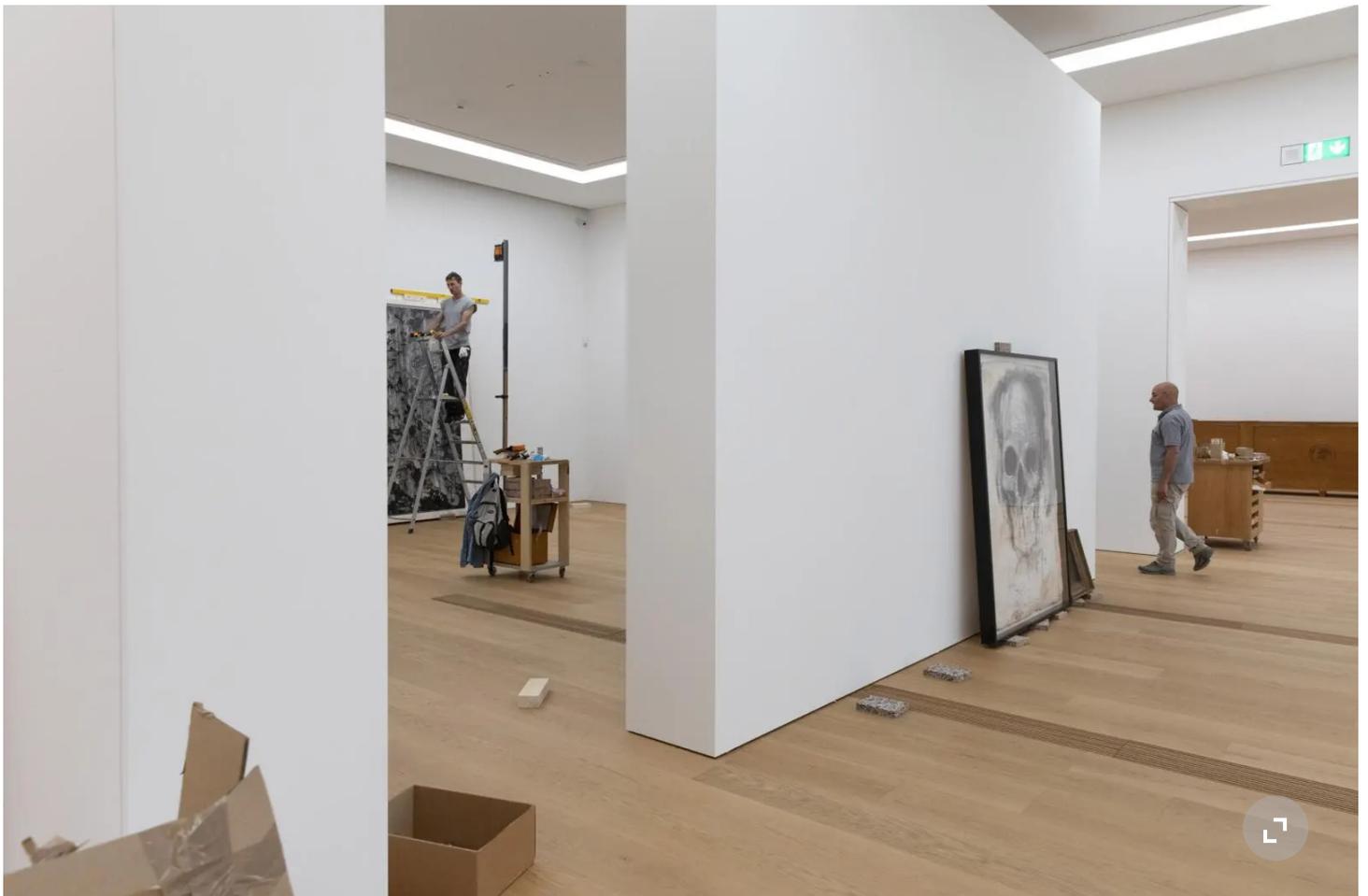
Deux nouvelles plateformes viennent en aide aux artistes

Ces outils en ligne formalisent une avancée dans la reconnaissance des plasticiens en tant que professionnels et la clarification de leurs conditions de travail.



[Irène Languin](#)

Publié: 13.10.2023, 05h10



L'axe essentiel de rémunération concerne les expositions.

DR

Souvent très diplômés et durs à la tâche, les artistes visuels peinent encore, aujourd'hui, à faire reconnaître leur activité comme méritant salaire. Depuis plusieurs années, grâce à la persévérance d'associations et de collectifs tels GARAGE ↗ (Groupe d'Action pour la Rémunération des Artistes* à Genève), Lab-of-Arts ↗, Rosa Brux ↗ ou la curatrice indépendante Hélène Mariéthoz, le débat sur leur rémunération et leur statut a connu de salutaires avancées à Genève. Soucieuses de ces problématiques mises en exergue par le Covid, les autorités de la Ville et du Canton se sont ralliées à la cause en finançant plusieurs études et projets (*lire ci-dessous*).

Depuis le mois de juillet, deux nouvelles plateformes ont vu le jour afin d'accompagner les plasticiens et les structures qui les invitent dans la régularisation de leur travail. Baptisés infos-artistes-geneve.ch ↗ et travaildesartistes.ch ↗, ces outils en ligne renseignent notamment sur les statuts d'indépendant et de salarié, et mettent à disposition des documents, comme des modèles de contrat lors d'une exposition ou des grilles de rémunération, en vue de faciliter les démarches administratives.

«Mettre en règle sa situation de travail est crucial.»

Julie Marmet, trésorière de Visarte Genève

Piloté par les membres du groupe GARAGE, dont c'était la dernière action avant dissolution, le premier site a été ouvert en juillet, réalisé grâce au soutien de la Loterie Romande et du Canton de Genève dans le cadre des projets de transformation lancés durant la pandémie.

Fonctionnement associatif, salariat, activité indépendante: il rassemble de précieux renseignements collectés auprès des autorités compétentes et des professionnels du secteur culturel quant aux différents statuts, d'importants rappels liés au droit du travail – déclaration d'impôt, cotisations AVS, assurances, chômage – ainsi que diverses ressources, tels des modèles de comptabilité, de factures ou de devis. Un message fondamental, car sans statut d'indépendant ou de salarié, point de paye.

Allergique à l'administratif

«Mettre en règle sa situation de travail est crucial, explique Julie Marmet, membre historique de GARAGE aujourd'hui trésorière de Visarte Genève, l'antenne cantonale de l'association professionnelle des artistes visuels en Suisse. Durant deux ou trois ans, on a organisé des ateliers pour former les artistes sur ces questions administratives. Il nous paraissait judicieux de regrouper les informations liées au statut de l'artiste et de les véhiculer sur une seule plateforme.»

L'enjeu consiste à accompagner ces travailleurs encore trop nombreux à ne pas se préoccuper de leur statut et à «déconstruire cette image de l'artiste allergique à l'administratif».

Ouverte le 21 septembre, la seconde plateforme résulte d'un travail de longue haleine réalisé par GARAGE, le graphiste Clovis Duran, Hélène Mariéthoz et Labs-of-Arts sur mandat du Service culturel de la Ville de Genève et l'Office cantonal de la culture et du sport. Lancé par Visarte Genève en coordination avec Visarte Suisse, le site s'adresse aux artistes visuels et sonores, performeurs, chercheurs ou encore curateurs, mais aussi aux structures et institutions privées et publiques qui exposent ou subventionnent des projets artistiques.

«Que cette problématique, qui nous semblait évidente depuis une éternité, se concrétise aux yeux de tous est absolument génial.»

Alexia Turlin, plasticienne

Inscrit dans le débat ancien sur la rémunération des plasticiens, notamment lors d'expositions, l'outil fait suite à deux mandats confiés à ces associations par la Municipalité et l'État. Démarré en 2019, le premier consistait en une enquête sur les conditions de travail des artistes visuels. Laquelle a révélé qu'elles étaient, «en termes de rétribution, bien en dessous des standards acceptables», d'après Camille Dumond, membre du comité de Visarte Genève. Par exemple, les créateurs invités à

accrocher leurs œuvres aux cimaises d'institutions muséales ne percevaient pas de gains, ou alors de façon très marginale, alors que ce sont eux qui font vivre ces lieux.

Sur la base de ce constat, la réflexion s'est portée, dans un deuxième temps, à élaborer une grille de rémunération assortie d'un calculateur. Ces deux outils sont à disposition sur *travaildesartistes.ch*, en plus d'un générateur de contrat modèle pour une exposition. «Ces montants sont des recommandations minimales, poursuit Camille Dumond. L'idée n'est pas de les imposer de manière autoritaire, mais d'offrir un vade-mecum en matière de conditions d'engagement pour les structures d'accueil.»

Parallèlement, les différents acteurs se sont réunis en faïtière sous la bannière de Visarte Genève, désormais interlocuteur unique, plus visible et rajeuni – ce qui est historiquement une grande première.

Missions dépoussiérées

S'il est encore trop tôt pour avoir des retours substantiels sur l'usage de ces ressources en ligne, l'enthousiasme des artistes genevois s'avère général et pourrait être résumé par un «Enfin!», aussi unanime que ravi.

«Que cette problématique, qui nous semblait évidente depuis une éternité, se concrétise aux yeux de tous est absolument génial, se réjouit la plasticienne Alexia Turlin ⁷. Pendant le Covid, le public s'est rendu compte que l'art était partout et qu'il s'agissait d'une profession comme une autre. Ses missions ont été démystifiées, éclairées et dépoussiérées. Penser qu'exposer un artiste, c'est lui rendre service, relève d'une conception moyenâgeuse. C'est l'artiste, en exposant ses œuvres, qui rend service!»

Sa consœur Delphine Reist ⁷abonde. «Ces actions donnent le sentiment de faire des pas de géant dans la jungle, affirme la Genevoise qui prépare un accrochage au Musée Tinguely à Bâle. Élaborés en concertation, les documents mis à disposition sur ces sites posent une base de discussion qui n'existait pas. J'avais testé leur utilisation avant le lancement. Il y a des tableaux, différentes entrées, on avance pas à

pas, cela me paraît pédagogique et pratique. Sans compter que les artistes pourront faire entendre leur voix en éditant eux-mêmes leur contrat.»

«L'artiste doit-il être salarié au même titre qu'un banquier ou un boulanger?»

Hadrien Dussoix, peintre

Certains sont plus nuancés, à l'instar d'Hadrien Dussoix, ⁷qui expose actuellement au bout du lac, à la Fondation WRP: «Bien sûr, ça me tranquilliserait de percevoir une rémunération, mais l'artiste doit-il être salarié au même titre qu'un banquier ou un boulanger?» Le peintre genevois souligne toutefois l'importance de la reconnaissance du statut. «En Allemagne, par exemple, où je suis représenté par une galerie, l'artiste a une place très importante dans la société. Il est indispensable de faire valoir qu'il s'agit d'un métier.»

D'autres questions se posent désormais, relatives aux moyens à engager, entre autres. «Certaines structures conventionnées désirent rémunérer les artistes mais n'ont pas assez de budget, rappelle Hélène Mariéthoz, sous sa casquette de présidente de Visarte Genève. Nous réfléchissons à des pistes pour les accompagner.»

Autre ambition: harmoniser les pratiques à l'échelon national et les étendre aux autres arts – la Fédération genevoise des musiques de création vient de s'y atteler sérieusement ⁷. «Ces questions demeurent compliquées, admet Hélène Mariéthoz. Chaque commune, chaque canton doit agir avec ses structures et ses artistes.» Ces derniers ont l'oreille des autorités, il faut désormais les convaincre d'en profiter.

[Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

1 commentaire

